

il est du devoir du gouvernement d'obtenir, aussitôt que possible, des renseignements exacts au sujet des Canadiens qui ont été blessés ou qui sont malades dans le Sud-africain, et de communiquer ces renseignements à leurs amis et à leurs parents. Il est absolument impossible, me dit-on, qu'un particulier obtienne des renseignements au sujet d'un parent blessé ou malade, au siège de la guerre. On a envoyé des télégrammes, mais ils ont dû passer par certaines voies et sont restés sans réponse. Le seul endroit où ces gens puissent se renseigner, c'est au ministère de la Milice, à Ottawa, et la Chambre, je crois, devrait voir à ce que le ministre eût le pouvoir d'obtenir ces renseignements, afin qu'ils soient communiqués, le plus tôt possible, aux familles de ces soldats.

**LE MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE :** Les renseignements que nous recevons ici sont ceux qui nous arrivent par l'entremise du commandant en chef, et ce sont précisément les renseignements communiqués au ministère de la Guerre en Angleterre. Nous avons tous les renseignements transmis au ministère de la Guerre, et je ne sache pas que la Chambre puisse rien faire pour ajouter aux facilités que nous possédons déjà. A mon avis, nous obtenons aujourd'hui tous les renseignements qu'il nous est possible d'obtenir dans les circonstances actuelles ; nous avons tous les renseignements que le commandant en chef juge à propos d'envoyer. Je serais bien aise que les personnes autorisées fissent des représentations, si elles croyaient qu'il est opportun de le faire, mais nous avons tous les renseignements que l'on reçoit en Angleterre, en Ecosse, et en Irlande, et dans d'autres parties de l'empire, où l'on a tout autant d'intérêt qu'ici à les recevoir, et où l'on semble satisfait.

#### VOIES ET MOYENS—LE BUDGET.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding :

Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour considérer les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de sir Charles Tupper.

**M. MONTAGUE :** Avant de reprendre le débat ajourné sur la motion du ministre des Finances (M. Fielding), j'aimerais dire que le soldat Hornbrook, qui a été félicité dans les dépêches officielles venant du théâtre de la guerre, et que l'on a lues à la Chambre, appartient à une ancienne famille de Haldimand ; c'est le beau-frère de M. William Lount, C.R., qui a représenté Toronto en cette Chambre.

Je suis fâché, M. l'Orateur, que vous et un grand nombre de membres de cette Chambre ayez été absents pendant les dernières heures de la séance d'hier. Je crois exprimer l'opi-

nion de mes honorables collègues qui étaient ici, en disant que nous avons rarement assisté à une représentation acrobatique comme celle à laquelle il nous a été donné d'assister en ce parlement ; et j'ose dire que nous n'en reverrons guère de semblable, à moins qu'à l'avenir le député de Labelle (M. Bourassa) ne vienne annoncer à la Chambre que c'est lui qui a eu l'idée d'envoyer des contingents dans le Sud-africain, et ne cherche à prouver que c'est lui qui a conçu et réalisé cette idée.

Nous sommes habitués, M. l'Orateur, à voir les honorables membres de la droite revenir sur leurs déclarations. A chaque session depuis 1896, l'honorable ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) est revenu sur ses paroles dans ces discours caractéristiques que nous entendons parfois ; mais il le fait toujours en grognant. Hier soir, le député de Norfolk-nord a fait la chose avec une satisfaction évidente. Que les honorables membres des deux côtés de la Chambre lisent son discours, et, lorsqu'ils l'auront fait ils concluront comme moi, j'en suis sûr, que l'honorable député a réussi à prouver, non seulement que toutes les opinions qu'il a exprimées en cette Chambre pendant dix-huit ans sur les questions commerciales étaient d'insignes absurdités et de pures blagues, mais encore qu'un homme possédant la moitié de son bon sens n'aurait jamais exprimé des opinions semblables. Il fut un temps, M. l'Orateur, où le député de Norfolk-nord était censé avoir des opinions, qu'il était toujours prêt à exprimer sans la permission des membres du cabinet, et sans craindre ces derniers. Mais l'honorable député n'a pas su résister aux attrait du pouvoir, et s'il a encore des opinions qui lui soient propres, il les abandonne pour suivre humblement les ordres de ses maîtres, et il attaque même avec plus de véhémence qu'ils ne le font le système politique qu'il appuyait il y a seulement quelques années. Si, il y a cinq ans, un membre de cette Chambre eût prédit qu'en l'an de grâce 1900, nous verrions le député de Norfolk-nord exprimer les opinions qu'il a exprimées hier soir, la Chambre aurait été surprise de l'audace de ce prophète ; elle aurait été étonnée de son audace, si, par exemple, il eût prédit qu'il exprimerait l'opinion qu'à propos d'une question commerciale, il est dangereux pour cette Chambre de se prononcer, car nous pourrions empêcher le développement de ce sentiment impérial répandu aujourd'hui dans tout l'empire ; s'il eût prédit qu'il montrerait un si grand dévouement pour la mère patrie que non seulement il consentait à lui donner nos marchés pour rien, mais encore qu'il était disposé à taxer d'insigne déloyauté celui qui aurait voulu donner quelque chose en retour ; s'il eût prédit que cet honorable député exprimerait l'opinion que nous ne devrions plus nous soumettre aux Etats-Unis d'Amérique, dont la politique a toujours été injuste et mesquine envers nous. Telles sont les choses que, d'après les *Débats*, l'honorable